



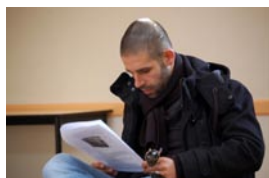
## Parlons-en 4 novembre

**Un lieu de parole et de débat rassemblant précaires,  
associations, institutions et citoyens**

### Actualités de la rue

#### Un projet d'accueil pour les femmes

Suite au constat partagé du vide existant dans l'agglomération grenobloise en termes d'hébergement spécifique et adapté pour femmes seules en grande errance, l'association Femmes SDF a initié en janvier 2010 une recherche-action d'une durée de neuf mois pour élaborer un projet de lieu de vie adapté pour ces femmes, en croisant les regards et les savoirs des femmes concernées, des partenaires et de l'association. Elle a présenté les résultats de cette recherche le 26 octobre 2010. Cette démarche passe par une implication et une participation des femmes concernées, placées au cœur du projet, de la réflexion et des décisions.





## Une loi à surveiller !

Le projet de loi LOPPSI 2 (loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure) fixe les grandes orientations des forces de l'ordre pour les cinq ans à venir. Le gouvernement a ainsi présenté une trentaine d'amendements destinés à durcir sa politique en matière de répression des délits et crimes. Notre attention est attirée particulièrement par l'article 32TERA, qui permettra aux autorités de proclamer l'expulsion des résidents de logements jugés insalubres sous 48 heures. Le Préfet pourra expulser sans jugement, contre l'avis du propriétaire ou à sa place, en piétinant la trêve hivernale des expulsions, la loi DALO, sans obligation de relogement ni même d'hébergement ! Ainsi, les squats, les habitants en caravanes, yourtes, camions, bus, mobil homes mais également les appartements qui ne sont pas aux normes fixées par l'Etat pourraient donc être sous le coup d'une sanction immédiate allant jusqu'à l'expulsion et la destruction des logements. De nombreuses associations sont déjà mobilisées pour demander le retrait de cet article. Vigilance.

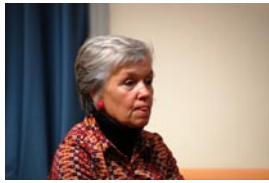
## Logement : des listes d'attente qui s'allongent

Lors de la rencontre Parlons-en du mois dernier, un participant nous avait fait part de ses difficultés à trouver un logement, malgré toutes les démarches entreprises. Aujourd'hui, il revient accompagné de la personne qui est sa référente sociale de l'AREPI (agence régionale pour l'insertion) depuis 1 mois. Elle est venue pour essayer de trouver une solution. *«Beaucoup de démarches ne sont pas possibles à réaliser sans référent social. Pour ces personnes qui restent isolées, sans référent social, c'est très dur de faire valoir leurs droits»*. Cependant, même une fois toutes ces démarches réalisées, il faut faire avec de très très longues listes d'attentes : *«depuis 12 ans que je travaille, je constate que les temps d'attente se sont allongés»* témoigne la référente d'AREPI.

## Quelles solutions ?

On en revient souvent aux mêmes problèmes, qui tournent principalement autour du logement. Que faire ? *«Les recours Dalo, ça marche, il faut essayer!»* *«N'oublions pas aussi de nous appuyer sur les travailleurs sociaux. C'est de leur responsabilité d'aller à la préfecture taper du poing sur la table quand ils voient que des gens souffrent et qu'on ne leur offre aucune solution.»* *«Mais il ne faut pas abuser. Si t'es malade de l'alcool ou de la défonce, faut aller te faire soigner avant de vouloir être autonome. Arriver bourré ou défoncé à une réunion avec un travailleur social, ça ne sert à rien. Moi en deux mois et demi j'ai eu mon appart grâce à l'aide des travailleurs sociaux.»* *«Mais des fois, il y a incompatibilité entre deux personnes, et on ne peut pas changer d'assistante sociale, alors comment faire?»*





Une participante nous fait part de son projet de film sur les personnes qui habitent dans des chambres d'hôtel. Elles payent 300 ou 400 euros par mois pour des chambres miteuses. Il s'agit de dénoncer les pratiques de ces "marchands de sommeil". *«Il doit y avoir des arrangements, des patrons d'hôtel ont des chambres tellement pourries qu'ils n'arrivent pas à les louer. Alors ils les refilent aux mecs de la rue.»*

### **La manif du 3 novembre et les suites: entre déceptions et impulsions**

Nombre des participants étaient présents la veille à la manifestation. Le mot d'ordre était: « bénévoles en colère, nul ne doit être contraint de dormir à la rue ». Les bénévoles présents y ont exprimé leur ras-le-bol de ne pas être entendus par les politiques et d'être maltraités par certains accueillis. Bilan: les avis sont partagés. *«Il n'y avait pas assez de monde»*. Globalement, la manifestation a suscité beaucoup de frustration: *«ça n'a servi à rien», «quelles actions?»*, *«pourquoi on ne réquisitionne pas les logements vides?»*... mais a aussi réveillé des énergies: dans les rangs, ça parlait d'action directe, d'auto construction, de squat des bâtiments vides... *«Et si toutes les associations fermaient pendant une semaine?»*

Un participant témoigne: *«pour éviter de se faire exclure du squat où l'on habitait, on s'est tous mobilisés, on a fait appel à un avocat, aux medias, à beaucoup de monde. Légalement, ils n'avaient pas le droit de nous exclure, ce que l'avocat a formulé et a fait entendre. On a réussi grâce à une mobilisation collective.»*

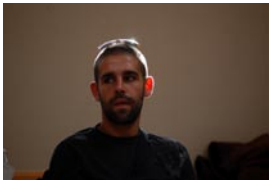
### **Le projet d'auto-construction est en marche**

Dans la rue, il y a des maçons, des électriciens, des plombiers, des chauffagistes... *«il y a des tas de compétences qui peuvent être utilisées»*. Le projet d'auto-construction issu du Parlons-en suscite beaucoup d'enthousiasme et est en marche. Nous nous donnons rendez-vous après le prochain Parlons-en, le 9 décembre après-midi, au Tonneau de Diogène, pour lancer le groupe de travail sur ce sujet avec les architectes de CRAterre.

### **Parlons-en, quel statut ?**

La question du statut de notre collectif se pose. Faut-il créer une association? (question de la personnalité juridique et morale, trouver des financements, être reçu plus facilement par les associations, les institutions...) Cela permettrait aussi une meilleure coordination entre toutes les forces vives. *«Mandatons le Parlons-en pour faire la communication!»* propose un participant. Mais il y a suffisamment d'associations et de collectifs sur Grenoble pour l'instant, le groupe décide donc qu'il n'est pas nécessaire d'en créer encore un supplémentaire. Ce que nous communiquons peut tout à fait être la parole du collectif. *«Il faut un journal officiel, écrit en toutes les langues»* propose un autre participant.





## Divers

Deux accueillantes d'Accueil SDF sont présentes aujourd'hui, elles rappellent qu'il est indispensable de s'inscrire le matin pour pouvoir y déjeuner le midi.

## Les prochains rendez-vous

Retrouvez ce compte-rendu et toutes les infos du Parlons-en sur le site

[www.arpenteurs.fr/Parlons-en/](http://www.arpenteurs.fr/Parlons-en/)

## Le prochain Parlons-en aura lieu le 9 décembre au centre social Vieux Temple, de 10h à 12h.

La rencontre du matin sera suivie par une après-midi de travail sur le projet d'auto-construction, au Tonneau de Diogène, avec les architectes de CRAterre.

